selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

4CR Vertriebsgesellschaft mbH

Donaustraße 2 94469 Deggendorf

Tel.: +49 (0) 4841/665015 Fax: +49 (0) 4841/665016 e-Mail: order@4cr.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49(0)700 24112112 (CRM)

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Conseils de prudence
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

elon 1907/2006/CE. Article 3



Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

	(suite	de la page 1)
· Composants dangere	eux:	
	naphta lourd (pétrole), hydrotraité	3-<10%
EINECS: 265-150-3		
G1.G 6.4 G.10 .40.0	♦ Asp. Tox. 1, H304	2 100
CAS: 64742-48-9	naphta lourd (pétrole), hydrotraité	3-<10%
EINECS: 265-150-3	🗶 Xn R65; 🝢 N R51/53	
	$\overline{R10}$ -66-67	
	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	
CAS: 67-64-1	acétone	3-≤5%
EINECS: 200-662-2	💥 Xi R36; 🁔 F R11	
	R66-67	
	爾 Flam. Liq. 2, H225; 🐠 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

4 Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: 10
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

VME () Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

(suite page 4)

Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

	(suite de la p	
· Odeur:	Caractéristique	
· Seuil olfactif:	Non déterminé.	
· valeur du pH:	Non déterminé.	
· Changement d'état		
Point de fusion:	Non déterminé.	
Point d'ébullition:	100 °C	
· Point d'éclair	Non applicable.	
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.	
· Température d'inflammation:	240 °C (DIN 51794)	
· Température de décomposition:	Non déterminé.	
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	0,6 Vol %	
Supérieure:	8,0 Vol %	
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
· Densité à 20 °C:	1,14 g/cm³ (DIN 53217)	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:		
· Coefficient de partage (n-octanol/ed	au): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique à 20 °C:	800 mPas	
Cinématique à 20 °C:	800 s (DIN 53211/4)	
· Teneur en solvants:		
Solvants organiques:	0,0 %	
Eau:	82,4 %	
VOC (CE)	188,4 g/l	
VOCV (CH)	16,53 %	
Teneur en substances solides:	35,0 %	
· 9.2 Autres informations	2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- \cdot 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone

(suite page 5)

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification	 Valeurs 	rs LD/LC50	déterminantes	pour la	classification
--	-----------------------------	------------	---------------	---------	----------------

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

 Oral
 LD50
 > 2000 mg/kg (rat)

 Dermique
 LD50
 > 3000 mg/kg (rab)

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

14 06 03* autres solvants et mélanges de solvants

- · Emballages non nettoyés:
- $\cdot \textit{Recommandation:} \ \textit{Evacuation conformément aux prescriptions l\'egales}.$
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- · 14.1 No ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 6)

F

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

	(suite de la page 5)	
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.		
· ''Règlement type'' de l'ONU:	-	

15 Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Aucun des composants n'est compris.

Classe	Part en %
NK	10-<25

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases importantes
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- *R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- *R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

(suite page 7)

F

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 30.04.2013 Numéro de version 36 Révision: 30.04.2013

Nom du produit: 4CR 3770 Reinigungs- und Mattierpaste

(suite de la page 6)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· * Données modifiées par rapport à la version précédente